

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 11 juillet 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9 et 10 juillet 2013

2013 DEVE 99 Subvention (3 000 euros) à l'association Les Amis d'Enercoop pour ses actions en faveur de la réduction de la consommation électrique des ménages.

M. René DUTREY, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Les Amis d'Enercoop pour ses actions en faveur de la réduction de la consommation électrique des ménages ;

Sur le rapport présenté par Monsieur René DUTREY au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3 000 euros est attribuée à l'association Les Amis d'Enercoop dont le siège social est situé au 43 avenue Jean-Jaurès (19^{ème}).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2013.